

le 28. pour l'Armée, après avoir reçu à la Cour l'accueil dû à son rang & à ses talens. Le Roi a réhabilité tous les Capitaines du Régiment de Piémont, punis pour les fautes qu'ils avoient commises contre la discipline; ce qui leur a été annoncé par le Comte Desparbès, leur Colonel, avec avis que le doublement des Compagnies auroit lieu & qu'elles seroient renduës à ceux qui les exploitoient. Cette bonté du Roi, Mr. Desparbès l'a fait connoître à ces Officiers par une Lettre qui a été renduë publique, & dont voici le contenu : *J'avois toujours espéré que le Régiment de Piémont rentreroit dans tous ses droits. C'est à Mr. le Prince de Soubise, à Mr. le Maréchal d'Etrées, à Mr. de Cremilles, & à Mr. de Villemur que ce Corps en est redevable. Mr. le Duc de Choiseuil, d'après des avis aussi respectables, n'a pas hésité vis-à-vis de la bonté du Roi d'exposer à Sa Majesté le tableau de votre cruelle situation. Ne négligez pas de vous mettre de tous points en état de faire campagne. C'est à prix du plus grand zèle, c'est au prix de votre sang & de celui que vous avez versé qu'il faut écraser l'hydre de la calomnie. On se ressouviendra, d'après la bonne conduite que nous tiendrons, que vous avez eu dans le cours de cette guerre 43 Officiers tués, 80 blessés, & 1700 Soldats tués. J'espère que j'aurai le bonheur de me trouver à vôtre tête dans les nouvelles occasions qui se présenteront à vous signaler. J'ai l'honneur d'être &c.*

N A N C Y. Madame la Comtesse de Gouffier, Chanoinesse du Chapitre de Bouxieres en Lorraine, ayant été éluë Abbessë d'une voix unanime par les Dames de ce Chapitre, comme nous l'avons marqué en son tems, elle prit possession de cette dignité le 12. Mars. Messieurs les Comtes